

Quartier de la Mine de Boulange

Exposition & atelier de concertation autour du schéma d'aménagement (version de travail) du Carreau de la Mine et du talus

Date : mercredi 25 mars 2019

Lieu : Espace RIOM, à Boulange

Organisateurs :

Mairie de Boulange
représentée par M. le Maire, Gaetan Cotica

CCPHVA
représentée par son président, M. André Parthenay

EPA Alzette-Belval
Jean-Christophe Courtin, Yannick Roth, Jérémy de Conti, Kseniia Pustovoit,

Equipe de maîtrise d'œuvre
Ido Avissar (LIST architectes-urbanistes), Emily Game (LIST, architectes-urbanistes), Clémentine Lescanne (Bassinot Turquin Paysage), Guy Bourdet (Sweco, concertation)

Déroulé & compte rendu

La présentation du schéma d'aménagement en cours d'élaboration, affinée en concertation avec le Comité Citoyen de décembre 2018 à mars 2019, a été un moment clef de la participation publique de Boulange. Pour une bonne compréhension de l'évolution du projet et de la version de travail du schéma d'aménagement, ce moment de concertation c'est déroulé en deux temps :

- (1) Une exposition du 19 au 25 mars à la Mairie de Boulange
- (2) Une soirée de concertation avec des tables rondes le 25 mars à l'Espace RIOM à Boulange

Exposition

Lors de l'exposition toute personne intéressée a pu découvrir le diagnostic, l'évolution et la synthèse du projet qui a abouti au schéma d'aménagement. L'exposition a également permis aux habitants de s'informer et éventuellement préparer leurs questions ou remarques avant la soirée de concertation.

Dans le hall de la Mairie, six panneaux d'information ont expliqué :

- Le processus et planning du projet ;
- Le diagnostic et la lecture du site par l'équipe de Maîtrise d'œuvre ;
- La programmation et les enjeux du projet ;
- Les 3 scénarii d'aménagement (présentés lors du précédent atelier de concertation) ;

- Le schéma d'aménagement en cours de l'élaboration ;
- Un lexique spécifique utilisé sur les panneaux et une brève présentation de l'OIN et de l'EPA Alzette-Belval.

Le panneau présentant les 3 scénarii d'aménagement, sujet de l'atelier de concertation de novembre 2019, a mentionné également par scénario les remarques formulées par les habitants.



La soirée de concertation a été organisée autour de tables rondes. En ouverture, l'équipe de maîtrise d'œuvre a présenté les étapes et réflexions depuis le dernier atelier de concertation, mettant en exergue les remarques formulées par les habitants et le Comité Citoyen.

Après cette introduction, les participants ont échangé avec les représentants de l'EPA, de la CCPHVA, de la mairie et de l'équipe de maîtrise d'œuvre en quatre groupes d'une dizaine de personnes autour de la version de travail du schéma d'aménagement.

Pour clôturer la soirée, la synthèse (reprise ci-dessous par thème) a été présentée par un habitant, représentant chaque table.

1. Route départementale

- Quels seront les (types de) connexions et comment seront-elles sécurisées ? Y-a-t-il un moyen de réaliser un ou plusieurs ronds-points ?

L'EPA est en attente d'une étude de trafic qui permettra de statuer sur le nombre de connexions sur la route départementale. Ensuite l'EPA prendra contact avec le Conseil Départemental de la

Moselle pour travailler ensemble la sécurisation de ses intersections. L'aménagement des ronds-points pour l'instant n'est pas envisagé.

2. Parking

- Est-ce qu'il y aura suffisamment de places de parking, connaissant que le nombre de voitures par ménage/habitation aujourd'hui est assez élevé ? Y-a-t-il une possibilité de réaliser un parking souterrain collectif ?

En dehors des places prévues sur l'espace public, le projet prévoit 2 places de parking par logements pour les logements individuels et 1,5 place par logement pour les logements collectifs et intermédiaires. Pour les logements collectifs et intermédiaires, les parkings sont prévus en sous-sol (1 niveau). Des places de stationnement supplémentaires sont prévues sur l'espace public. Les sondages de l'étude géotechnique menée sur le site de Grasse Vache, montrent qu'il est possible de créer un niveau de parking souterrain.

3. Voirie/venelles

- Est-ce que l'accessibilité pour les camions à ordures et les pompiers est garantie ?

L'organisation de la circulation dans le quartier prévoit aujourd'hui le passage de véhicules de secours et des camions à ordures. Il est important de souligner, que la collecte des ordures dans le quartier se fera par les points d'apport volontaires, donc les camions devront passer que sur les rues qui en seront équipées (rayon de 100m).

4. Programme

- Il serait intéressant de développer la partie 'sénior', par exemple par l'insertion d'activités et de commerces, crèches.

5. Réseaux

- Est-ce que les réseaux (électricité, éclairage public, etc...) seront tous enfouis ?

Oui, tous les réseaux sont prévus d'être enterrés dans le périmètre du futur quartier.

6. Carreau de la mine

- Un circuit de course, parcours de santé et/ou promenade pour les personnes âgées pourraient compléter les possibilités récréatives dans le village.
- Il faut faire attention à l'implantation des bâtiments sur le carreau et les éloigner de la limite des parcelles avoisinantes. 3 bâtiments du Carreau de la Mine sont trop proches des maisons individuelles existantes.